

Charte d'Engagement des Danseurs

Master Class Hip-Hop

Préambule

La présente charte a pour objectif de définir les engagements mutuels entre l'association K-danse en Brocéliande et les danseurs intégrant la Master Class hip-hop. Elle vise à garantir un environnement de travail respectueux, stimulant et propice à l'épanouissement artistique, tout en assurant la représentation positive de l'association au niveau local (festival, événement sportif et culturel...).

Article 1 : Engagement envers la master class

- **Présence et ponctualité** : Les danseurs s'engagent à participer activement à tous les cours de la master class, en faisant preuve de ponctualité et d'assiduité. Toute absence doit être justifiée auprès d'Angelo professeur et responsable de la Master Class.
- **Participation et implication** : Les danseurs s'engagent à s'investir pleinement dans les cours, en faisant preuve d'écoute, de respect et de collaboration envers le professeur et les autres danseurs.
- **Progression et dépassement de soi** : Les danseurs s'engagent à travailler régulièrement et à se dépasser pour progresser techniquement et artistiquement.

Article 2 : Engagement envers l'association

- **Représentation de l'association** : Les danseurs s'engagent à représenter l'association lors des événements et des représentations extérieures, en adoptant une attitude positive et respectueuse.
- **Respect des valeurs et de l'éthique** : Les danseurs s'engagent à respecter les valeurs et l'éthique de l'association, notamment les valeurs de la danse urbaine (respect, partage, créativité, etc.).
- **Contribution à la vie de l'association** : Les danseurs s'engagent à participer à la vie de l'association, en contribuant à son rayonnement et à son développement.

Article 3 : Engagement envers le groupe

- **Esprit d'équipe et solidarité** : Les danseurs s'engagent à cultiver un esprit d'équipe et à faire preuve de solidarité envers les autres membres du groupe.
- **Respect et bienveillance** : Les danseurs s'engagent à se respecter mutuellement et à faire preuve de bienveillance envers les autres membres du groupe.
- **Communication et transparence** : Les danseurs s'engagent à communiquer de manière ouverte et transparente avec les autres membres du groupe et les responsables de la master class et de l'association.



Article 4 : Engagement envers la danse urbaine

- **Respect des origines et de la culture** : Les danseurs s'engagent à respecter les origines et la culture de la danse urbaine.
- **Ouverture d'esprit et curiosité** : Les danseurs s'engagent à faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité envers les différentes disciplines et les différentes expressions de la danse urbaine.
- **Transmission et partage** : Les danseurs s'engagent à transmettre et à partager leur passion pour la danse urbaine avec les autres.

Article 5 : Non-respect de la charte

Le non-respect de la présente charte pourra entraîner des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la Master class.

La charte peut être amenée à évoluer en fonction des besoins et des attentes des danseurs et de l'association.

Article 6 : Signature

La présente charte est signée par les danseurs intégrant la master class hip-hop et par le responsable de la master class, Mr Angelo RAZAFINDRAZOARY et le représentant de l'association K-danse en sa présidente, Mme COLIN Lucie.

Signatures précédés de la mention : « Lu et Approuvé »

Le Danseur

La présidente,

Le professeur,

